

## Assemblée générale de l'Office de tourisme



Assemblée générale de l'Office de tourisme

### Compte rendu de l'Assemblée générale de l'Office de tourisme - mars 2019

La séance est ouverte à 18 h 30.

Jean-Claude Vuillemin remercie les personnes présentes et nomme les excusés. Il présente ensuite son rapport moral approuvé à l'unanimité.

Marjorie Laborde présente le rapport d'activité sur la partie accueil, Elodie Pilati sur la partie édition/communication et commercialisation, Cathy Portau sur la partie animation et gestion. Rapport approuvé à l'unanimité.

Jean-Michel Dupeyron présente le rapport financier, approuvé à l'unanimité.

Jean-Claude Vuillemin rappelle que José Bentegeac, conseillère municipale décédée cette année, faisait partie du conseil d'administration au titre du collège des personnes ressources. Elle était chargée du recensement du petit patrimoine. Pierre Antonello, adjoint au maire de Vic-Fezensac, délégué à la culture et aux finances, a proposé sa candidature qui est adoptée à l'unanimité.

Il n'y a pas de questions.

Jean-Claude Vuillemin donne la parole à Barbara Neto, adjointe au maire de Vic.

A la lecture des différents rapports, elle souligne le dynamisme touristique du territoire, un travail de plus en plus professionnel et innovant avec la création de séjours touristiques qui seront à développer sur d'autres thématiques. La mairie de Vic sera toujours un partenaire et poursuivra son appui logistique.

Les expositions présentées par l'Office de Tourisme (OT) sont un élément important de découverte culturelle et il est très intéressant d'encourager et de faire connaître les talents artistiques de notre territoire.

Marie-Martine Dalla-Barba, conseillère départementale, prend la parole.

Les chiffres donnés dans les différents rapports sont parlants. Un Office de Tourisme se doit

- de répondre à la clientèle avec un savoir-faire et un savoir-être de qualité car c'est la première image qui est renvoyée de notre territoire.
- de s'adapter à l'évolution de l'offre et de la demande.
- de susciter l'envie de venir chez nous ! faire découvrir le Gers.. miser sur la promotion.

La culture, le patrimoine et l'agriculture sont les piliers de notre tourisme rural. Chacun de nous est un ambassadeur du territoire.

Jean-Claude Vuillemin reprend la parole et souligne qu'il a oublié de mentionner un changement dans la composition du conseil d'administration de l'Office de Tourisme. Un changement de présidence au sein de l'Association Pentecôtavic et de l'Association des Commerçants et Artisans Vicois conduit à la modification suivante :

Hervé Poiroux, nouveau président de l'association Pentecôtavic remplace Alain Prieur et Vincent Rover, nouveau président de l'ACAV remplace Ludovic Rateau.

Robert Frairet, président de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac excuse une nouvelle fois Gisèle Biemouret, présidente du Comité Départemental du Tourisme, José-Louis Pereira, son directeur et Elisabeth Mitterrand, président du PETR Pays d'Armagnac, qu'il représente ce soir.

Il souligne l'entente parfaite entre l'OT et ses différents partenaires institutionnels et notamment avec le CDT avec qui l'OT travaille dans une collaboration constructive et dans un souci d'efficacité.

Les chiffres prouvent l'évolution de cet organisme au fil des ans. En 2015, alors que l'OT se trouvait encore en centre ville, la fréquentation s'élevait à 6.419 personnes accueillies, aujourd'hui, les chiffres annoncés de 9.800 personnes sur Vic et 3.800 sur Lupiac montrent, pour Vic notamment, que le nouvel emplacement de l'OT au sein du jardin des Cordeliers n'est pas un handicap.

Aussi au regard du bilan d'activité, il se rend compte que l'OT a une forte capacité d'adaptation et d'innovation. La prise de compétence Promotion du tourisme par la Communauté de Communes en 2017 a permis de structurer la politique touristique du territoire.

La gestion de la taxe de séjour est une des missions confiées à l'Office de Tourisme, c'est une mise en place laborieuse mais qu'il est important de réaliser.

Robert Frairet rappelle aussi que seul l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac est, parmi les Offices de tourisme du Pays d'Armagnac, de par son programme d'animations touristiques et culturelles, éligible aux fonds Leader.

Il se réjouit du fonctionnement actuel de l'Office de Tourisme et des projets qui sont engagés notamment ceux autour des artistes. La création artistique apporte de la crédibilité à notre territoire déjà riche en patrimoine et en culture.

Il demande que soit réalisé un recensement de tous les artistes du territoire.

Il rappelle également que l'Occitanie ne se limite pas à la mer, à la montagne et au canal du midi. L'Office de Tourisme doit travailler avec le Pays d'Armagnac, le département, la communauté de communes, la mairie et les associations événementielles pour faire de notre territoire un site incontournable.

Il termine en remerciant le conseil d'administration et ses bénévoles ainsi que la commission randonnée.

Fin de la séance à 20 h 30

L'assemblée se retrouve autour du verre de l'amitié.



Mini mag 2019.png